

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 10

Artikel: Que devient l'image?
Autor: Lordier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédacteur en chef :
JEAN LORDIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

SUISSE

REVUE MENSUELLE

MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an
Le numéro : **50 ct.**
Rédaction et
Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

CHRONIQUE

Que devient l'image ?

L'une des plus profondes modifications apportées au film, depuis qu'il a cessé d'être muet, est d'ordre purement technique : suppression quasi-totale de ce qui avait fait le « CINÉMA » : le Rythme.

Jadis, des lois strictes, chaque jour améliorées, régissaient l'établissement d'un film au point que sur le papier, un œil tant soit peu averti pouvait d'avance, en quelque sorte, le « visionner ».

Tout était prévu ; chaque scène « épluchée » se voyait, par anticipation, disséquée en de nombreux fragments qui n'avaient qu'une utilité : rompre la monotonie de l'ENSEMBLE de la scène.

Le rôle de la caméra, alors, atteignait à son paroxysme : VOIR le même sujet sous tous les angles possibles.

Et c'est selon comment il avait su DISCERNER, entre tous, les angles LOGIQUES, bien qu'extravagants (qui mettaient en quelque sorte le spectateur dans la PEAU de l'acteur, celui-ci VOYANT par les yeux SUPPOSÉS de celui-là) et ceux, aussi extravagants, mais LOUFOQUES, qu'on pouvait sans crainte de bévue distinguer un METTEUR EN SCÈNE d'un CAFOUILLEUX.

Le résultat de ce travail d'importance primordiale, soigneusement complété par un montage ingénieux, donnait lieu à un film « rythmé ».

L'Allemagne, pour les ANGLES, l'Amérique, pour le MONTAGE, ont contribué dans une très large mesure à l'établissement de ce qu'on se plaisait à appeler : la TECHNIQUE.

Et la TECHNIQUE, il y a quelque dix ans, a donné au cinéma son véritable essor.

Mille fois plus que SCÉNARIOS ou INTERPRÉTATION : romans trop identiques « vécus » par de trop semblables personnages.

Pourquoi faut-il qu'au moment même où, l'expérience aidant, une MÉTHODE précise venait d'être établie, le coup de baguette magique (fatale à ce point de vue !) de la Fée-Sonore soit venu TOUT ANÉANTIR.

Tout anéantir ! Certains vont se récrier.

Et pourtant ! La technique est descendue à zéro !

PAR LA FORCE DES CHOSES, nous en sommes revenus aux premiers âges de la mise en scène ! C'EST QUE LE SON NE SE PLIE PAS ENCORE A TOUTES LES EXIGENCES DE L'IMAGE.

Et l'on sacrifie à l'autel du dieu nouveau ! QU'IMPORTE L'IMAGE, POURVU QU'ON AIE DU SON ! Ceci, en général. En particulier : quelques exceptions, c'est vrai.

Mais ces « exceptions » qu'on qualifie si unanimement de « chefs-d'œuvre », de « tours de force », ne font à la réflexion que confirmer le point de vue défendu ici.

En effet, faut-il que nous soyons sevrés de technique, pour nous extasier devant quelques productions qui ont le mérite (d'ailleurs très grand, eu égard aux « possibilités restreintes ») d'être, SIMPLEMENT, autre chose que du THÉÂTRE PHOTOGRAPHIÉ.

Le sonore, c'est indiscutable maintenant, a tiré le cinéma d'une passe bien dangereuse.

Mais — prompt désenchantement ! — il ne s'est agi que d'un FEU DE PAILLE, qui, en maintes cheminées, ne brûle plus que par quelques brindilles...

Et la complexité de l'exploitation (domaine tout différent de celui qui nous occupe aujourd'hui, et sur lequel nous reviendrons prochainement) n'en n'est pas l'unique cause.

La PRODUCTION joue dans la CRISE actuelle (trop généralement « établie », hélas, pour qu'il soit utile d'en parler longuement) un rôle tout aussi important.

Le moment est passé où le public se contentait d'ENTENDRE ; de nouveau, il veut VOIR.

Une récente visite aux différents studios parisiens ne nous a pas — tant s'en faut — rassuré sur les possibilités d'améliorations IMMÉDIATES de la technique.

Et la solution du problème réside entièrement dans le MATÉRIEL dont les producteurs disposent.

Pourtant il existe. TRÈS CHER. ENCOMBRANT. Insuffisamment MOBILE. Et, surtout, DÉPENDANT d'un enregistreur de son INTRANSPORTABLE.

Il existe des équipements portables — qui coûtent aussi cher — dont les facilités de transports sont purement THÉORIQUES, étant donné l'amointrissement considérable des possibilités d'enregistrement.

Il n'est donc pas surprenant que les studios hésitent à s'en munir, l'opération consisterait à peu près à changer un cheval borgne, pour un autre cheval borgne.

Alors ? Faut-il considérer que le problème est sans solution... le mal sans remède ? Non... cent fois non !

Le moyen existe de faire, sonore, l'égal, en TECHNIQUE, de ce qu'on présentait jadis au public. L'appareil EXISTE qui rend à l'opérateur sa liberté d'action d'antan. Le son qu'il produit est L'ÉGAL DES MEILLEURS. Son prix est cinq fois plus modique. Et celui qui l'emploiera n'aura aucune LICENCE à payer... (Cette mortelle licence qui grève de 25 % le budget de chaque production, au profit de fabricants d'appareils qui, pourtant, les ont déjà vendus trois fois le prix de leur valeur !)

Ce matériel existe. Je l'ai vu. Je l'ai entendu. Je l'ai manipulé !

Et cette constatation, venant après celle de l'activité acharnée qui règne un peu partout dans les studios français, m'a procuré... une immense désillusion !

Le monde sera-t-il toujours ainsi fait, que chacun s'escrime à COMBATTRE la difficulté, alors qu'il peut la SUPPRIMER !!!!!

Ce serait faire injure à ceux qui ont mis sur pied L'APPAREIL QUI MANQUAIT que d'en citer, ici, le nom. (Il est partout des gens bien intentionnés qui s'empresseraient de considérer cette ÉTUDE comme un article publicitaire !)

D'ailleurs, j'espère bien que, sous peu, la constatation que j'ai faite, d'autres ne SE REFUSERONT plus à la faire !

Mais, par Dieu, POURQUOI ATTENDRE !!!

Jean LORDIER.

Les fossoyeurs de la cinématographie suisse

N'est-il pas déplorable de voir, au moment où une crise des plus intenses s'abat sur l'industrie cinématographique de notre pays, deux ambitieux semer la division, afin d'assurer leur profit personnel, leur règne omnipotent.

Il est vrai que les pêcheurs en eau trouble ont beau jeu ; spéculant sur quelques divergeances de vue — moins graves, somme toute, que l'on veut bien se l'imaginer — entre loueurs et exploitants et même entre exploitants eux-mêmes, ils excitent les uns et les autres, répandant la discorde sous l'allure de bons prophètes.

Il est de notre devoir de relever ici-même leur néfaste activité.

A tout seigneur, tout honneur ! Commençons par

M. Georges Hipleh jr.

(jr. veut dire « junior » et non « juriste », comme se l'imaginent de nombreux étrangers en séjour à Montreux)

exploitant trois cinémas et, en même temps, directeur de l'organe « officiel » des loueurs de films, loueurs qu'il combat violemment par ailleurs, paraissant vouloir défendre chacun, mais, en réalité, soucieux avant tout de ses petits intérêts. Que ses rares amis se le disent bien : nous n'attaquons pas ici le concurrent peu loyal — ce sera pour plus tard et ailleurs — mais bien celui qui cherche à envenimer un peu plus la situation en essayant de créer en Suisse allemande un nouveau groupement, alors qu'il faut, au contraire, rallier toute les bonnes volontés autour de celui déjà existant. Ainsi M. Hipleh poursuit sa mauvaise habitude : malgré que le cinéma se trouve sur un volcan, il continue de travailler non pas pour faire quelque chose, mais contre quelque chose ou quelqu'un. Pourtant, de grâce, n'a-t-il

donc pas assez bien réussi à élargir le fossé existant si malheureusement, au point de vue cinéma, entre la Suisse allemande et la Suisse romande ; lui qui avait tout en mains, avec son journal, pour rechercher un terrain d'entente. Il n'a pas été l'homme de la situation, parce qu'il a trop voulu suivre une politique personnelle, têtue dans ses idées, buté même devant le manque absolu de bon sens, hargneux, mêlant toujours son organe triplement officiel à ses rancunes personnelles. Un jour, il fut l'un des conducteurs spirituels de la cinématographie suisse, et maintenant, grâce à son éternelle voltige, la plus grande majorité des cinégraphistes ne le prennent plus au sérieux. Il est toujours dangereux de jouer de vilains tours à ses meilleurs amis.

Pourquoi donc, grands dieux, tient-il tant, lui, exploitant de Suisse romande, à se mêler activement des affaires de ses collègues de Suisse alémanique ? Les prend-il donc pour des enfants ? Ou se prend-il pour le Messie sauveur ? Son idée d'une nouvelle association suisse allemande est non seulement saugrenue, mais encore — et c'est le motif de notre intervention — absolument contraire aux intérêts de la cinématographie suisse, que nous aimons et que nous défendons de toutes nos forces. Que M. Hipleh ait des idées baroques, nous ne lui en faisons pas un grief, mais au moins qu'il ne les étale pas dans son journal, accréditant ainsi toujours plus, dans le public non averti, les préjugés que trop de gens sérieux vouent encore au cinéma.

* * *

Passons au deuxième fossoyeur, un artiste de talent, et, comme par hasard, ennemi acharné du précédent. Ils ont voulu tous deux être dictateurs et cette ambi-